Nations Unies S/2020/1096



Conseil de sécurité

Distr. générale
10 novembre 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 5 novembre 2020, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 2525 (2020) du Conseil de sécurité, adoptée le 3 juin 2020, dans laquelle le Conseil a demandé à l'Union africaine et à l'Organisation des Nations Unies de lui présenter un rapport spécial conjoint contenant des recommandations sur les mesures à prendre concernant l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) après la fin de son mandat actuel, le 31 décembre 2020.

À cet égard, le Mécanisme tripartite, associant l'Union africaine, l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement de transition soudanais, s'est réuni à Khartoum le 25 octobre 2020. Il y a longuement débattu de la voie à suivre en ce qui concerne la MINUAD. L'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine mettent actuellement la dernière main à leur rapport spécial conjoint afin d'assurer la clarté et la cohérence des positions qui y sont exprimées.

J'informe par conséquent le Conseil de sécurité que la publication dudit rapport spécial conjoint sera légèrement retardée, au 13 novembre 2020.

(*Signé*) António **Guterres**

20-14905 (F) 101120 111120

